

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Uo 274

PRIX DES ABONNEMENTS:
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER: Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES:
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames: Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

La démission de M. Maurice de Torrenté

Comme il était aisé de le prévoir depuis quelques jours, le Parti socialiste fait annoncer qu'il ne présentera pas de candidat pour le Conseil d'Etat.

Le guignol est donc fermé, et, samedi et dimanche, le Corps électoral valaisan n'aura à se prononcer, à Gauche comme à Droite, que sur le renouvellement des cinq membres du Gouvernement sortant de charge.

M. Dellberg a-t-il cédé aux avertissements prophétiques qui ne lui ont pas manqué, venant de tous les milieux, ou, découragé par tant de déceptions et de vestes, a-t-il préféré se consacrer uniquement à sa charrue, qui n'est pas pour lui, celle de Cincinnatus, mais celle des Syndicats où il fait un peu la pluie et le beau temps ?

Il savait ne pas plus compter sur le concours des Radicaux que ceux-ci ne pouvaient lui assurer le leur.

Nous devons rendre au peuple valaisan cet hommage qu'il n'envisage pas le Pouvoir exécutif comme quelque chose de par nature essentiellement éphémère.

Il ne change pas de personnalités gouvernementales comme on change de chemises. Quatre des conseillers d'Etat actuels peuvent résumer en deux mots leur activité au Palais de la Planta: la compétence et la durée, c'est-à-dire un pouvoir assez stable pour assurer à notre canton le calme et la prospérité dont il a besoin.

Quant à M. Schnyder, il est du même bois.

Aussi quand on constate un pareil accord dans les esprits, ne reste-t-il plus au Corps électoral que de le ratifier.

C'est certainement le spectacle politique heureux qui nous sera donné les cinq et six mars.

Une nouvelle beaucoup moins agréable qui nous a été glissée il y a quatre ou cinq jours dans le tuyau de l'oreille et qui nous tourne fâcheusement dans la tête au point de compromettre notre sommeil, c'est la démission de M. Maurice de Torrenté comme président cantonal du Parti conservateur.

Les amis et l'entourage immédiat du démissionnaire savaient, depuis fort longtemps déjà, que c'était là une décision bien arrêtée, mais tous songeaient à le faire revenir à de meilleurs sentiments.

Personnellement, nous prévoyions pour M. Maurice de Torrenté les longues années de présidence fructueuse de son beau-père, M. Raymond Evéquoz.

Il est vrai qu'il a beaucoup payé de sa personne, ayant fait partie du Comité cantonal, qu'on avait baptisé *directoire* sans que nous en ayons jamais connu le motif, pendant huit ans, et pendant sept ans, comme président.

Cela donne le chiffre impressionnant de quinze ans de responsabilités. Ce n'est pas un fêtu de paille.

Il n'est pas de fonctions plus délicates, plus difficiles que celle de président d'un parti politique en Valais. Si tout va bien, il n'a fait que son devoir; si quelque chose cloche, il en subit les critiques, alors même que ce serait le Comité entier qui aurait été engagé dans cette voie.

Beaumarchais disait: « A voir les quali-

tés qu'on exige des domestiques, combien de maîtres seraient dignes d'être serviteurs ? »

On pourrait dire aussi: « A voir les qualités que les troupes exigent du chef d'un parti, combien d'esprits chagrins seraient aptes à remplir ce poste ? »

M. Maurice de Torrenté, que nous avons plus particulièrement connu et avec lequel nous avons travaillé pendant huit ans sans être arrêté par le moindre conflit personnel, possédait la plupart de ces qualités.

Il avait notamment celle infiniment précieuse d'arrondir les angles qui, inévitablement, se forment entre des magistrats de premier rang.

Sous ce rapport, il s'est même prodigué, mais non pas en vain.

Tous les boutons de cuivre qui fermaient les vestons des membres du Conseil d'Etat ont été changés en boutons d'or.

C'est une belle addition.

A nous qui avons eu le redoutable honneur de recueillir souvent sa pensée politique sur les faits et sur les hommes, de le dire bien haut: « M. Maurice de Torrenté s'est toujours efforcé d'aplanir les difficultés dans le meilleur esprit de concorde et de paix dans le Parti ».

Il était à même de remplir ce rôle par cette maîtrise de soi qu'il possédait au suprême degré, par son autorité, par sa franchise et par sa finesse, et il l'a rempli de façon exquise et rare.

Il n'a dépendu que de lui que sa vie politique ne se développât. L'Etat, les Chambres fédérales, les Tribunaux lui étaient largement ouverts, mais, extrêmement modeste, il se refusa toujours à entrer dans ces forêts.

Nous ne pouvons, dans le désarroi que nous cause cette démission, que laisser à notre plumé les regrets qui jaillissent du cœur.

Un nouvel article reste ouvert à la page et en temps opportun.

Ch. Saint-Maurice.

Le Colonel Giroud parle aux Jeunes

(De notre correspondant H. F.)

Sous la dynamique présidence de Me Salamin, avocat à Sierre et juge de St-Luc, les Jeunesses conservatrices ont pris, au cours de ces derniers mois, un essor remarquable. Il faut maintenant compter avec leur association bien organisée. Elle peut, lors d'élections ou de votations, jouer un rôle prépondérant.

Aussi M. le colonel Giroud, sollicité de prendre la parole lors de la dernière assemblée des Jeunesses, n'a pas cru devoir décliner l'invitation.

M. le député de Chamoson présente un exposé clair et précis de la réforme financière et examina avec toute la compétence que nous lui reconnaissons volontiers, quelques aspects de la loi récemment acceptée en deuxième lecture par le Parlement, loi sur les impôts cantonaux et communaux sur laquelle le Corps électoral va se prononcer prochainement.

L'orateur rappelle en particulier que dans l'étude d'un régime fiscal pour 170 communes valaisannes, il faut tenir compte de deux faits d'importance capitale: l'autonomie politique très grande de nos communes et l'extrême diversité de leurs conditions économiques. Et le projet, souligne M. Giroud, doit être d'une très grande souplesse.

Puis M. Giroud définit le but de la nouvelle loi. Nous le connaissons. Mais que paiera le contribuable? Il paiera l'impôt sur l'ensemble et le total de ses revenus, il paiera en outre un impôt complémentaire sur la fortune. « C'est la doctrine moderne et saine en matière de fiscalité. »

Dans sa péroraison, longuement applaudie, l'orateur souligne que le projet qui a été minutieusement étudié par une Commission largement constituée et accepté en 1re et 2e lectures, après de longs débats, par le Grand Conseil, doit être — dans l'intérêt du pays — voté par l'électeur.

Et puisque nous parlons de l'essor des jeunes, mentionnons que trois nouvelles sections, Crisères, Savièse et Salins, sont venues grossir les rangs de l'Association et que dans quelques jours les jeunesses conservatrices de St-Martin et St-Léonard se joindront à leurs aînées.

De jour en jour

Le Danemark adhérerait au Pacte de l'Atlantique - L'examen animé du manuscrit de Kravchenko - Pas de conciliation austro-yougoslave

A l'instar de la Norvège, le Danemark s'apprête à adhérer au Pacte de l'Atlantique.

Après les partis paysan et conservateur, qui se sont prononcés en faveur d'un rapprochement avec les puissances de l'Ouest, le Comité central du parti social-démocrate, l'âme de la majorité gouvernementale, vient, en effet, de recommander au Cabinet présidé par M. Hedtoft de « prendre les décisions capables d'assurer la sécurité du Danemark dans sa position difficile actuelle ». Cette recommandation signifie en réalité que l'autorité suprême du parti social-démocrate a donné au ministère toute liberté pour participer aux négociations internationales en vue de constituer le Pacte Atlantique.

Perspective qui ne devait pas manquer d'ajouter à la mauvaise humeur du camp soviétique. D'ajouter, car on sait le mécontentement et les démarches de Moscou quant à la décision de la Norvège.

Le Danemark, donc, a aussi reçu « son » avertissement, mais ce n'est pas, ici, l'U. R. S. S. elle-même qui est intervenue... directement: elle a fait agir la Pologne dont le ministre à Copenhague a procédé à des démarches qui ont causé une impression assez singulière.

Ce ministre a informé le ministre des Affaires étrangères danois Rasmussen, que la Pologne a un intérêt vital à ce que les pays touchant la mer Baltique ne deviennent pas une base pour les plans impérialistes. M. Rasmussen a répliqué que le gouvernement danois ne concluerait jamais un accord ayant un caractère agressif mais que le Danemark, comme les autres pays, doit pouvoir conclure des accords régionaux dans le cadre des Nations Unies. M. Rasmussen a ajouté que le Danemark désire conserver de bons rapports avec les pays de l'Est.

Pas plus que celle de la Russie en Norvège, la manœuvre polonaise au Danemark ne semble donc devoir être couronnée de succès. Au contraire!

En France, l'affaire d'espionnage prend de l'ampleur. L'enquête que mène le Service de surveillance du territoire révèle en effet que plus qu'une simple affaire de trahison il s'agit d'une véritable organisation chargée de renseigner « une grande puissance étrangère » par le truchement « d'une des démocraties populaires orientales ». Des arrestations ont été opérées, le ministre de l'Intérieur, M. Jules Moch, se déclare résolu à sévir implacablement, mais l'émotion reste grande dans le pays et abondants sont les commentaires de la presse. Pour l'« Aube », les choses deviennent sérieuses. L'opinion publique a raison d'y prêter l'attention requise. Mais il importe que rien ne vienne la décevoir. Or, sa déception serait grande si demain, comme souvent dans le passé, l'affaire, une fois montée en épingle, allait se perdre dans les sables et l'oubli...

— Le retentissement de cette affaire tempère un peu l'intérêt porté au procès intenté par M. Victor Kravchenko aux « Lettres françaises », hebdomadaire communiste.

Les débats de l'audience de mardi ont porté sur le manuscrit de « J'ai choisi la liberté ». M. Kravchenko a tout d'abord expliqué dans quelles conditions il écrivit son livre et il a désigné les collaborateurs qui le traduisirent. Me Nordmann, puis M. Pozner, expert des « Lettres françaises », s'attachèrent ensuite, mais sans grand succès, à démasquer ce qu'ils jugent être une imposture.

Très à son aise, M. Victor Kravchenko a fait une bonne impression et sut demeurer à peu près calme, même lorsqu'il traita ses adversaires de « jardin zoologique »...

Quant aux « Lettres françaises », plus question pour elles de présenter Kravchenko comme un ivrogne illettré, incapable d'écrire soixante pages à la suite, ainsi que l'avait avancé le fantomatique Sim Thomas. Il s'agit seulement de souligner, maintenant, les différences entre le texte

initial dû à Kravchenko et le livre publié, pour dénoncer la main des services secrets américains ivres d'anticommunisme! C'est un nouveau recul qui ne laisse plus guère de doute quant à l'issue du procès...

Un incident en fin d'audience, hier: Me Izard, avocat de Kravchenko, ayant manifesté le désir d'emporter le manuscrit afin de pouvoir répondre aux témoins aujourd'hui, mercredi, Me Nordmann, défenseur des « Lettres françaises », s'y opposa. D'où violente discussion. M. Morgan, accusé, comme directeur de l'hebdomadaire communiste, semble particulièrement désapprouver la demande de Me Izard et lui crie:

« — Je n'ai aucune confiance en vous. »

A quoi le président répond:

« — Je parle ici avec des avocats et non avec un inculpé. Me Izard a parfaitement le droit de reprendre le manuscrit qu'il a déposé et qu'il a versé au dossier. Je suis un vieux magistrat, et c'est la première fois que je vois une telle chose. »

Et l'air extrêmement courroucé, le président s'écrie: « L'audience est levée », et il sort aussitôt...

A Londres, M. Bebler, ministre adjoint des affaires étrangères de Yougoslavie, a déclaré mardi aux suppléants pour l'Autriche qu'« aussi longtemps qu'ils n'admettront pas que la frontière austro-yougoslave est injuste et qu'elle doit être modifiée, toute négociation sera impossible ». M. Bebler a déclaré notamment: « A mon grand regret, je dois constater que l'attitude du gouvernement autrichien, telle qu'elle ressort de l'intervention de M. Gruber, quant au fond des questions débattues ici, n'est pas faite pour nous convaincre que ce gouvernement désire vraiment un apaisement des esprits et une coopération amicale avec mon pays ».

M. Bebler a accusé alors M. Gruber, ministre des affaires étrangères d'Autriche, de s'être servi de « certains procédés peu recommandables » pour nier l'injustice et l'oppression « exercées contre les Slaves de Carinthie ».

L'orateur se lance alors dans une longue énumération d'exemples, de statistiques et pose ironiquement la question suivante: « M. Gruber a-t-il réfléchi qu'il y a à cette table un représentant de l'Union soviétique, pays dont la Constitution assure l'autonomie de toutes les nationalités? A-t-il réfléchi au fait qu'en Yougoslavie toutes les nationalités ont leur république propre? » !! Et ceci encore: « La parole est aux puissances occidentales pour nous dire si elles sont prêtes, oui ou non, à abandonner leur attitude rigide qui est le seul obstacle à la conclusion du traité avec l'Autriche! » !!

L'espoir en une attitude yougoslave plus conciliante s'évanouit donc... Ce qui, à vrai dire, ne surprend pas...

Nouvelles étrangères

La tempête a fait rage sur une partie de l'Europe et aux Etats-Unis

Morts et dégâts

La tempête, qui a sévi dans la nuit de mardi, a provoqué d'importants dégâts dans le nord de la France.

Dans les environs de Cambrai, notamment, les lignes de basse et haute tensions de Louches et de Haspes ont été atteintes en divers endroits et les 120 communes de l'arrondissement de Cambrai sont privées d'électricité.

Toute la Belgique fut sous le coup de formi-

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE — SION
René Bollier, pharm. Tél. 2.18.04

dables tempêtes, la neige alterne avec des chutes violentes de grêle. On signale des dégâts un peu partout, notamment dans les installations téléphoniques et électriques. A Charleroi, les rafales de vent ont emporté des tuiles et des milliers de mètres de fil téléphonique. Enfin, deux vapeurs, un américain et un anglais, se sont échoués sur l'Escaut. Ils ont été renfloués par des remorqueurs.

La tempête a fait rage hier en Allemagne. A Francfort, cinq personnes ont été tuées et quatre grièvement blessées par l'écroulement de plusieurs maisons.

On compte maintenant dix morts et dix blessés gravement atteints à Cologne. Une centaine d'immeubles ont été endommagés. Des pans de murs se sont écroulés.

A Dusseldorf, il y a trois morts et plus de vingt blessés.

Un grand nombre de blessés sont signalés dans la région de Coblenz et de Mayence. Dans cette dernière ville, une femme a été ensevelie sous les débris d'un pan de mur.

Un ouragan d'une violence exceptionnelle s'est abattu mardi soir sur Berlin entre 17 et 21 heures. Près d'une cinquantaine de personnes ont été ensevelies par les éboulements des ruines d'immeubles ou blessées par des cheminées qui se sont écroulées. Les pompiers ont été alertés 35 fois en 5 heures. On ne signale pas de morts. Le trafic aérien a été interrompu à midi 20, en raison de la faible visibilité.

Des inondations telles qu'il ne s'en était pas produit depuis cinquante ans ont été enregistrées sur le littoral ouest de l'Angleterre.

Dans la partie nord du Norfolk, la mer a envahi plusieurs petits villages de pêcheurs, recouvrant les rues et les pâturages. Le bétail avait de l'eau jusqu'à l'encolure. Les habitants s'étaient réfugiés aux étages supérieurs des maisons.

A Douvres, des rues et une voie ferrée ont été inondées. Des vagues de 20 m. de haut s'écrasaient sur la jetée. Sur les côtes d'Ecosse, plusieurs navires ont rompu leurs amarres et se sont échoués.

Onze personnes ont été victimes de la tempête de neige qui sévit depuis 24 heures sur les Etats de Massachusetts, Connecticut et de Rhode-Island. Le vent qui souffle très violemment a provoqué la rupture des câbles à haute tension et des lignes téléphoniques. Les communications terrestres et aériennes sont interrompues entre de nombreuses localités et le manque de courant a provoqué la fermeture de presque toutes les écoles de cette région de la côte atlantique.

Les tempêtes qui se sont abattues sur les côtes britanniques et occidentales ont mis en difficulté de nombreux navires. Le cargo polonais « Katovic », de 1950 tonnes, a coulé près de Terschelling (Hollande), l'équipage de 26 hommes a été sauvé. Le vapeur canadien « Lemerillon », s'est échoué non loin des côtes de Tunisie et son équipage a pu être ramené à terre. Près d'Ymuiden, le vapeur suédois « Banck », de 1838 tonnes, et le cargo norvégien « Hoyurger », de 4600 tonnes, sont en détresse. 14 hommes de l'équipage du « Banck » ont été sauvés mais six hommes sont encore à bord. Le vapeur danois « Karentofy » est en détresse au large des îles des Frises. D'autre part, deux bâtiments danois, le « Mary-Ann », et le vapeur « Emanuel » se sont échoués dans les eaux danoises. Un bateau de secours est intervenu pour sauver les équipages.

Le honteux réquisitoire de Budapest

A l'audience de mardi matin du procès des quatre co-accusés du cardinal Mindszenty, le procureur général, M. Louis Hagyar, chef du Parquet « pour les affaires de devises », a prononcé son réquisitoire.

« Les accusés du procès en cours, dit-il, sont de petits personnalités qui sont nécessaires pour exécuter — peut-être inconsciemment — les objectifs des grands criminels. Ils peuvent être

Nouvelle Auto-Ecole

R. RAPPAZ, ancien agent du Service de la circulation
Café Tavernier, Sion. Tél. 2.17.28.
SALLE DE THEORIE



Reserves de ménage

A l'occasion de l'assemblée des membres et délégués du Centre de liaison des Associations féminines zurichoises, le délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail et à la défense nationale économique a recommandé aux ménagères de faire des réserves d'articles de première nécessité pour 2 à 3 mois.

Grâce à leur qualité et à leur faculté de conservation, les graisses et les huiles comestibles **ASTRA** sont particulièrement indiquées pour constituer les réserves de ménage.

GRAISSE COMESTIBLE
HUILE COMESTIBLE

ASTRA
qualité et confiance!



considérés comme des participants de cette conspiration dont le but était de renverser l'ordre économique du pays, de réduire à néant le prestige politique de la démocratie hongroise et de créer des conditions politiques nouvelles.»

« Ce sont des criminels dangereux qu'il ne suffit pas d'interner, mais qu'il faut traiter comme la vermine dans le blé et qu'il faut punir d'une façon exemplaire. » En conclusion, il demande un verdict juste, c'est-à-dire partial.

Le verdict sera prononcé samedi.

Le procès des pasteurs bulgares

Le pasteur Dinov, qui est accusé d'avoir fourni des informations sur les troupes soviétiques et avoir reçu pour cela 350,000 levas, a déclaré à l'audience de mardi du procès des pasteurs bulgares, qu'il a agi sous l'influence de la propagande antisoviétique. Il a fait les mêmes aveux que les autres inculpés en reconnaissant sa culpabilité ???

La Cour a entendu ensuite le plus âgé des inculpés, le pasteur Alexandre Zachariev, âgé de 73 ans, qui s'est reconnu coupable d'espionnage.

Gros incendie en Angoulême

100,000,000 de francs de dégâts ont été causés par un grave incendie qui s'est déclaré dans une usine de ciment près d'Angoulême.

Les dockers de Bombay font grève

Vingt mille dockers du port de Bombay font grève pour faire aboutir leurs revendications en ce qui concerne le rétablissement des distributions de céréales suspendues par les autorités du port et mise en liberté du président du syndicat des dockers arrêté récemment par « mesure de sécurité ».

Un couple carbonisé par une cigarette non éteinte

Un triste accident s'est produit à Menton, où Mme et M. David Williams, sujets britanniques, étaient descendus le 24 février dernier.

Au matin, les domestiques des Williams découvraient leurs patrons entièrement carbonisés dans leur chambre.

M. Williams, administrateur des chemins de fer anglais, 65 ans, et sa femme, même âge, étaient impotents. Dans la nuit, M. Williams s'endormit, la cigarette aux lèvres. Les draps prirent feu, puis toute la lingerie des deux lits jumeaux brûla sans flammes par combustion len-

te. Les victimes asphyxiées par la fumée ne purent appeler au secours. Elles furent entièrement carbonisées.

M. Williams, qui fumait quatre paquets de cigarettes par vingt-quatre heures, avait déjà provoqué un accident semblable en Angleterre.

Nouvelles suisses

Du sang sur les routes!

Le fils d'un ouvrier italien travaillant à Chiasso, le petit Vittorio Greppi, a été renversé par l'automobile d'un commerçant au moment où il traversait la chaussée. L'enfant a été grièvement blessé et est décédé peu après.

Une collision, d'une violence inouïe, s'est produite mardi après-midi à la « Croisée de Chavannes », située à l'extrémité du cimetière du Boix de Vaux, entre une ambulance de la Croix-Rouge se dirigeant sur Lausanne et une voiture portant plaques fribourgeoises et roulant en direction de Chavannes.

La collision eut lieu alors que la voiture fribourgeoise, qui venait de Lausanne, s'engageait sur la route cantonale. Le chauffeur de l'ambulance ne put éviter la rencontre et sa voiture heurta avec un bruit terrible de tôle froissée, le véhicule fribourgeois. Sous la violence du choc ce dernier fut projeté à plusieurs mètres, presque entièrement démoli. Par un hasard vraiment miraculeux ses deux occupants, à part une forte commotion, sortirent indemnes de l'aventure. Seule la passagère a été blessée au visage par des éclats de verre.

L'ambulance de la Croix-Rouge, qui transportait une malade, a subi de sérieux dégâts et son avant a été enfoncé. La malade, sous le coup de l'émotion que l'on devine, a été évacuée par les soins de l'Ambulance Métropole alors que l'ambulance municipale conduisait la blessée à l'Hôpital cantonal.

On donne aujourd'hui les détails que voici sur l'accident de la circulation qui est arrivé sur la route de Tiefenau, près de Bern :

Le conducteur d'une automobile zurichoise contenant quatre dames et un garçonnet de 10 ans se dirigeant à toute vitesse dans la direction de la ville ayant pris trop sur la droite, frisa le mur et heurta successivement deux poteaux

Mannesmann situés à 50 mètres de distance l'un de l'autre, puis la voiture se renversa sur la droite. Une passante fut atteinte par l'automobile et blessée. Des passants aidèrent les occupants à sortir de l'auto. La passante et trois dames de l'auto durent être conduites à l'hôpital. Tandis que deux dames purent être libérées après avoir reçu des soins, deux autres furent gardées en clinique. Le conducteur qui était fortement sous l'influence de l'alcool n'a pas été blessé. L'automobile a été entièrement démolie.

Un curieux cas de procédure

Au cours d'une enquête pénale pour vol et recel, un juge informateur bernois, pour tirer au clair les contradictions des deux accusés, avait fait établir en secret un poste d'écoute dans le local où les deux hommes avaient été mis provisoirement. Leur conversation avait été enregistrée sur fil mais non pas d'une manière parfaite du point de vue technique. Le ruban avait ensuite été déroulé devant la Cour pénale lors du procès. Les deux accusés furent condamnés chacun à 10 mois de prison. Le Tribunal cantonal de Berne, chargé de juger en appel, cassa le prononcé de la première instance, les décisions du juge informateur et le texte enregistré sur la bande. Le tribunal reconnaît certes les bonnes intentions du juge informateur pour servir la vérité, mais condamne sévèrement la méthode d'enquête utilisée qui est en contradiction avec la procédure pénale bernoise. Dans l'exposé des motifs du jugement en première instance, il n'avait pas été tenu compte du « chiffon de papier ». Toutefois, la Cour en était arrivée à la conclusion que la bande déroulée n'avait pas été sans influence indirecte sur le jugement, de sorte qu'il n'y a pas lieu de modifier simplement le jugement, mais que seule la cassation peut entrer en ligne de compte.

Un nouveau chef juridique du ministère public de la Confédération

Le Conseil fédéral a nommé M. René Dubois, avocat, en qualité de chef du service juridique du ministère public de la Confédération, en remplacement de M. Werner Lüthi, docteur en droit, nommé procureur général de la Confédération.

M. Dubois, né en 1908, est originaire du Locle. Il est depuis 1936 au service du ministère public de la Confédération, où il a exercé les fonctions de juriste, puis celles de premier adjoint.

Chute dans une grange

Lundi soir, vers 18 heures, M. Louis Vacheron, âgé de 55 ans, agriculteur à Bellerive (Vully, Vaud), a été victime d'un grave accident.

M. Vacheron venait de rentrer dans sa grange un char de roseaux et se trouvait sur le pont d'un monte-charge lorsqu'il perdit soudain l'équilibre et fit une terrible chute de plus de 6 mètres.

Relevé sans connaissance, le malheureux reçut les premiers soins de M. le Dr de Vevey, de Salavaux, mandé d'urgence, qui ordonna son transfert à l'hôpital de Payerne. Selon les nouvelles que nous avons prises ce matin, l'état du blessé est grave. Il souffre d'une fracture du crâne.

Un suicide au Pont Bessière à Lausanne

Mercredi matin, peu avant six heures dix, les rares passants qui franchissaient le Pont Bessière virent un homme d'une certaine corpulence enjamber la balustrade du côté de la rue Saint-Martin. Avant qu'un seul geste fût possible, le malheureux allait s'écraser sur la chaussée, la tête fracassée et les membres rompus. La police arriva ainsi que le juge informateur pour la levée du corps. Ce drame provoqua un attroupement sur le pont.

Nous apprenons que le malheureux était âgé de 44 ans. C'était un employé de commerce.

Une femme agréée par un coq

Mme Henri Bataillard, habitant Pampigny, Vaud, âgée de 78 ans, veuve de l'ancien député, a été victime d'un grave accident survenu dans de bien curieuses circonstances.

Occupée à donner à manger aux poules, Mme Bataillard fut soudain agréée par un coq d'humour belliqueuse. Elle perdit l'équilibre sous



CE QU'IL NE VOUS A PAS DIT!

...c'est qu'il emploie la crème à raser de Rogér & Gallel, Paris, faites comme lui: sans eau, sans blaireau, vous serez vite et bien rasé!
Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, Rue du Beulel, Genève.

l'effet de la frayeur, tomba sur le sol gelé et se fractura le col du fémur droit.

M. le Dr Vial a prodigué les premiers soins à la blessée et l'a fait conduire à l'Hôpital de St-Loup.

Dans la Région

Vol important dans un hôtel de Mégève

Un vol important a été commis dans l'après-midi d'hier, à l'Hôtel du Mont-d'Arbois, à Mégève. Des rats d'hôtel, profitant de la présence des hivernants sur les champs de ski, ont visité plusieurs chambres de l'établissement, notamment celles de M. Cohen, de Rouen, et de M. Zell, de Paris. Ils ont emporté des bijoux, dont la valeur est estimée à 3 millions de francs et 7000 francs en espèces.

Les recherches entreprises quelques heures après le constat du vol, par la gendarmerie locale et la brigade de la police mobile d'Annecy, n'avaient donné aucun résultat lundi soir.

Nouvelles locales

Les convocations

ARDON. — Les membres du Parti conservateur d'Ardon sont convoqués en Assemblée générale pour le vendredi 4 mars, à 20 heures, au Hall Populaire.

Ordre du jour :

1. Elections des 5 et 6 Mars 1949 ;
2. Conférence de Me Ad. Salamin, président de la Fédération des Jeunes conservatrices du Valais romand ;
3. Partie administrative. Le Comité.

SION. — Elections cantonales. — Les électeurs se rattachant au Parti conservateur de Sion sont convoqués en assemblée générale jeudi 3 mars, à 20 h. 30, à la Salle de gymnastique de l'Ecole des garçons.

Les candidats conservateurs de la ville de Sion, qui forment une équipe éminemment qualifiée pour défendre tous les intérêts moraux et matériels du Valais, exposeront notre programme et diront nos raisons d'espérer.

Le Comité du Parti conservateur de Sion.

VETROZ. — Parti conservateur. — Tous les citoyens se rattachant au Parti conservateur sont convoqués en assemblée générale au Café Concordia, le vendredi 4 mars, à 20 heures.

Conférencier : M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud.

Prendront en outre la parole les autorités du district et quelques candidats députés.

VERNAYAZ. — Assemblée du parti conservateur. — Les adhérents au Parti conservateur sont convoqués en assemblée générale le jeudi 3 mars, à 20 h. 30, au Collège, avec l'ordre du jour suivant :

1. Elections cantonales.
2. Conférence donnée par M. Moulin, conseiller national. Le Comité.

Un cycliste happé et renversé par une voiture

(Inf. part.) A Martigny-Bourg, M. Gratien Joris a happé et renversé un cycliste, M. Puipe, qui fut projeté contre le bord d'un trottoir. Il a été relevé avec de fortes blessures et transporté à l'hôpital du district par les soins de M. Piota, liquoriste. Les personnes qui se trouvaient à l'intérieur de la voiture ont subi quelques petites blessures.

Dans la région du Simplon

(Inf. part.) La nuit dernière, une violente tempête de neige a sévi dans la région du Simplon. On signale quelques dégâts.

Accident de travail

(Inf. part.) M. René Rossli, qui travaillait dans une usine à Sion, s'est laissé prendre une main par une scie circulaire. Gravement blessé, il a été conduit à l'hôpital régional de Sion, après avoir reçu les soins du Dr Ed. Sierro. Son état a nécessité une intervention chirurgicale.

Un vieillard tué par une auto

M. Christian Andref, 77 ans, vient d'être victime d'un terrible accident. Alors qu'il cheminait sur la route de Glis à Brigue, il fut happé par une auto et violemment projeté sur le sol. Relevé avec une fracture du crâne, il ne devait pas tarder à succomber à ses blessures.

COLLONGES. — Société de Secours mutuels. — (Corr.) — La vie des sociétés, comme celle des individus, est tissée d'événements heureux ou malheureux qui s'incrustent dans le marbre du souvenir.

Le 25^e anniversaire de la fondation de la Société de Secours mutuels ne devait passer inaperçu, étant à la fois un encouragement et un honneur pour les membres fondateurs, un exemple de virilité pour la jeunesse. Le 24 février écoulé, la Salle communale s'emplit, après le labeur journalier, des sociétaires réunis pour l'assemblée générale et pour commémorer cette fondation. Le Drapeau au champ d'azur, portant en exergue ces mots : Humanité — Solidarité — Progrès, jetait sa note gaie sur tant de têtes où se lisent bien des années de la vie. C'est sous son égide que M. L. Rebord, président de la société depuis 1933, passe à l'exécution de l'ordre du jour et relate la marche ascendante de la société : 203 membres, le 66 pour cent de la population, situation financière saine malgré la modicité de la cotisation annuelle. L'ami de tant de fêtes ne devait point manquer à la commémoration. Les bouteilles au doux nectar font leur apparition, et, dans un cliquetis lé-

Dernière heure

La comédie au Palais de justice

BUDAPEST, 2 mars. — La matinée de l'audience de mercredi du procès des 13 complices ?? du cardinal Mindszenty a été consacrée aux plaidoiries des avocats de la défense.

Le cas du 14^e inculpé, le banquier Windler, gravement malade, a été disjoint.

Le thème électoral des communistes français

PARIS, 2 mars. — D'un correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

La prise de position du parti communiste à la veille des élections cantonales du 20 mars a quelque peu étonné. M. Maurice Thorez et ses amis avaient, jusqu'ici, utilisé des slogans où les mots de « république » et de « liberté » voisinaient avec ceux de « patrie » et d'« union ». Aujourd'hui, ils se préparent à la lutte électorale pour laver, semble-t-il, l'U. R. S. S. de tout soupçon de bellicisme.

L'emprunt ayant réussi au delà des espérances du gouvernement lui-même — les prix agricoles ayant baissé à la production au delà des calculs des spécialistes officiels — il s'est créé une euphorie soudaine dans l'opinion.

La vie chère, l'instabilité monétaire sont devenues, pour un temps du moins, des sujets de propagande inutilisables. On n'a rien trouvé de plus approprié que le problème de la guerre et de la paix. Et on a chargé les Etats-Unis de tous les péchés d'Israël. Ce sont les Américains qui mettent en danger la paix mondiale, ce sont eux qui poussent à la guerre en armant les pays occidentaux et en s'armant jusqu'aux dents. Toute leur politique est orientée contre le seul peuple pacifique du monde, l'U. R. S. S. Quiconque soutient l'U. R. S. S. travaille pour la paix, et les communistes français sont invités par leurs chefs, dans l'hypothèse d'une guerre contre la Russie, à se ranger aux côtés des Russes.

La campagne électorale se fera donc sur ce thème du côté des communistes qui lanceront l'anathème contre les Etats-Unis et élèveront des actions de grâce à la Russie, protectrice des peuples opprimés.

La livraison de secrets militaires

PARIS, 2 mars. — L'audition des deux personnes entendues depuis avant-hier à la Surveillance du territoire par la Commission, de l'enquête menée au sujet de la livraison de secrets militaires s'est terminée la nuit dernière par l'arrestation de l'une d'entre elles, alors que l'un des suspects était remis en liberté. Les policiers de la Surveillance du territoire ont décidé de transférer l'autre au tribunal militaire. Une grande discrétion est observée à la Sûreté au sujet de cette personne dont l'identité n'a pas été révélée. On sait qu'il s'agit d'un civil qui aurait été en rapport avec le commandant Teleyry. Il aurait livré des renseignements à une puissance étrangère, renseignements toutefois moins nombreux et moins importants que ceux livrés par le commandant Teleyry.

PARIS, 2 mars. — M. Mitterand, secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil, et chargé de l'information, a confirmé que la personne qui se trouve en cause dans les poursuites intentées pour espionnage, avait été antérieurement l'objet de surveillance et de recherches de la part de l'Intelligence Service.

PARIS, 2 mars. (A. F. P.) — Poursuivant son enquête dans l'affaire des livraisons de secrets militaires, le capitaine Laffite-Laplace, juge militaire, siègeant au tribunal militaire du Cherche-Midi, a placé mercredi sous mandat de dépôt le nommé Moret, fonctionnaire au ministère du commerce et de l'industrie.

Assassinats à caractère politique

MILAN, 2 mars. (A. F. P.) — Un communiqué officiel publié mardi par la police milanaise annonce que 15 personnes ont été arrêtées et déferées en justice à la suite des assassinats à caractère politique qui ont été commis ces derniers temps à Milan.

Le communiqué précise en outre que les personnes arrêtées appartiennent toutes à une « formation de choc » du parti communiste italien, connue sous le nom de la « Volante rouge ».

ger, s'entre-choquent les verres. Soudain apparition ! Des bricolets, gracieusement offerts par un membre fondateur, flattent amoureusement le palais. Les discours fusent. Belles paroles, images saisissantes, doux réconfort, emplissent les derniers moments de la réunion. Vraiment les dames sont inexcusables de leur absence !

Dans la nuit étoilée, par les rues, les groupes s'en vont chercher de Morphée le doux sommeil.

A. P.

MARTIGNY-VILLE. — Election des députés et des députés-suppléants au Grand Conseil et des membres du Conseil d'Etat. — Heures de scrutin : samedi 5 mars, de 12 à 13 h. Dimanche 6 mars, de 10 à 12 h. 30.

La santé du maréchal Pétain

PARIS, 2 mars. — L'état de santé du maréchal Pétain a été évoqué mercredi matin au Conseil des ministres. M. R. Lecourt, garde des Sceaux, a fait part à ses collègues du rapport des trois médecins qui viennent de rendre visite à Philippe Pétain. Ce document confirme les indications officielles déjà communiquées : affaiblissement général du malade en raison de son âge, sans qu'on puisse faire état de maladie particulière. M. R. Lecourt, garde des Sceaux, a l'intention de demander aux médecins leurs conclusions sur la manière de concevoir les soins à donner au détenu.

La rencontre Truman-Staline

PARIS, 2 mars. (A. F. P.) — La Commission des affaires étrangères de France a entendu mercredi matin le rapport de M. Teitgen sur la proposition de résolution de M. Boulet, député du M. R. P. de l'Hérault, invitant le gouvernement français à prendre toute initiative tendant à favoriser une rencontre Truman-Staline à Paris. Après un large échange de vues, la motion suivante présentée par MM. Georges Bidault et René Mayer a été adoptée par 19 voix contre 2 (communistes) :

« L'Assemblée nationale considérant que la France doit en toutes circonstances faire le maximum d'efforts en faveur de la paix, invite le gouvernement à offrir ses bons offices pour qu'une rencontre à Paris des puissances intéressées à la liquidation des questions pendantes et qui font obstacle à l'établissement de la paix puisse, sur un ordre du jour précis et préparé à l'avance, réunir les représentants de tous les pays qui peuvent légitimement redouter la prolongation d'une division du monde qui s'opère sous nos yeux. »

La Minorité communiste avait estimé que Paris ne pouvait être désigné comme lieu d'une telle rencontre étant le « siège d'un gouvernement qui n'est pas qualifié pour faire appel à la paix ».

Double anniversaire du Pape

CITE DU VATICAN, 2 mars. (Reuter). — Le Pape Pie XII fête aujourd'hui son 73^e anniversaire et en même temps le dixième anniversaire de son élection au Saint-Siège.

Le Pape a reçu, mardi, en audience privée, Mme de Gasperi, accompagnée de ses quatre filles.

Il y a un an environ, une fille du Premier italien, Lucia de Gasperi, est entrée au couvent.

L'Angleterre et l'Allemagne ont besoin l'une de l'autre

BERLIN, 2 mars. (A. F. P.) — Le voyage du premier ministre Attlee à Berlin prouve que le gouvernement britannique continue à porter à la question de Berlin le plus haut intérêt, a déclaré M. E. Reuter, bourgmestre social-démocrate de la ville. Aussi, les Berlinoises se félicitent-ils de sa visite. Le professeur Reuter a ajouté que le Premier britannique entrera en contact avec les personnalités chefs de de la ville. La venue d'un autre voyageur britannique illustre, M. Winston Churchill, a également été commentée favorablement. Les journaux rappellent en particulier que le leader de l'opposition est le promoteur de l'idée de l'Union européenne et qu'à la récente conférence de Bruxelles il a expliqué aux délégués à la Conférence qu'il était nécessaire d'effacer le passé, car, selon lui, l'Allemagne et l'Angleterre avaient besoin l'une de l'autre.

L'expropriation en Roumanie

BUCAREST, 2 mars. (A. F. P.) — Le gouvernement roumain a promulgué mercredi matin un décret portant expropriation totale des grands propriétaires fonciers qui, depuis la réforme agraire de 1945, ne disposaient plus que de 50 hectares de terrain.

Le général Guisan à Milan

MILAN, 2 mars. — Le général Guisan, commandant en chef des forces militaires suisses, est arrivé mercredi à Milan où un vin d'honneur lui

Chronique sportive

Ski militaire : Patrouille des Glaciers

La Patrouille des Glaciers aura lieu les 9 et 10 avril 1949 sur le parcours Zermatt-Verbier. Cette compétition d'un intérêt militaire et sportif évident est ouverte à des patrouilles de trois hommes des unités indépendantes, bataillons ou groupes de la Brigade de montagne 10. Les officiers, sous-officiers et soldats de la Brigade de montagne 10 qui s'intéressent à cette épreuve peuvent demander tous renseignements utiles à leur commandant d'unité ou au major Rodolphe Tissières, à Martigny-Ville.

a été offert par la colonie suisse de la ville. Le général fait ce soir mercredi une conférence sur la puissance militaire de son pays.

Le procès Woog et consorts

WINTERTHOUR, 2 mars. (Ag.) — Le procès contre Edgar Woog et les six co-accusés continue dans une atmosphère calme par la constitution du tribunal. Le président Egloff, dans une longue déclaration, a exprimé son regret que l'on exploitât cette affaire dans la presse communiste. Il a manifesté son intention que ce procès, qui est un simple procès pénal, ne dévie pas sur une voie politique.

Il y a eu ensuite l'interrogatoire des 7 accusés sur leur identité.

Puis les accusés ont été ensuite interrogés sur la naissance, le but et l'activité de l'Office de coordination. Née en 1945, cette organisation semble avoir été une centrale effective de coordination des différentes organisations de secours d'après-guerre. Mais de plus en plus, son activité a mis au premier plan l'aide aux pays de l'est. Son programme ne comportait d'abord pas l'organisation de collectes. La comptabilité était primitive et semble n'avoir pas été adaptée plus tard aux conditions modifiées de son activité. Ses relations avec le parti du travail n'ont pour le moment pas encore été nettement établies. Le tribunal discute d'un rapport des réviseurs de comptes établi en février 1947, rapport où il est dit en termes bienveillants qu'il y a des lacunes en ce qui concerne l'organisation et la responsabilité. On s'occupe enfin de différentes collectes organisées par l'Office de coordination et à cette occasion Woog déclare que les frais élevés restent absolument dans la normale.

Accident mortel chez Renault

PARIS, 2 mars. — Un nouvel accident, le troisième en six jours, est survenu aux usines Renault, où un chariot électrique sortit de ses voies et tua un ouvrier.

Radio-Programme

SOTTENS. — Jeudi 3 mars. — 7 h. 10 Réveil-matin. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 30 Rythmes variés. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Scène de bal. 13 h. Les auditeurs sont du voyage.

18 h. Mélodies. 18 h. 25 Disque. 18 h. 30 Problèmes suisses. 18 h. 40 Musique populaire suisse. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 L'heure exacte. 19 h. 14 Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 La Chaine du bonheur. 20 h. « Maria dans la Nuit ». 20 h. 30 Surprise-Party. 21 h. 10 Un grand documentaire de Radio-Lausanne : Trente ans d'histoire. 22 h. 30 Informations.



Monsieur Michel CHESEAUX et ses enfants, Maxime, William et Agathe, à Leytron ; Famille de feu Casimir DENIS et ses petits-enfants, à Martigny et Leytron ; Famille de feu Jules DENIS et ses petits-enfants, à Leytron ; Monsieur et Madame Vincent MICHELLOD et leurs enfants, à Leytron ; Monsieur et Madame Félix CHESEAUX et leurs enfants, à Leytron ; ainsi que les familles parentes et alliées, à Leytron, Nendaz, Isérables, Saxon, Martigny, Saillon, Chamoson et environs, ont la profonde douleur de faire part du décès de

M^{me} Franciska CHESEAUX-DENIS

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, subitement enlevée à leur tendre affection après une courte maladie et munie des Saints Sacraments de l'Eglise, à l'Hôpital de Martigny, le 1^{er} mars, à l'âge de 30 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron, le vendredi 4 mars, 10 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Ida MICHELLOD-MICHELLOD et ses enfants Camille, Agnès et Joseph, à Leytron ; Monsieur et Madame Léopold MICHELLOD, leurs enfants et petits-enfants, à Leytron, Chamoson et Ardon ; la famille de feu Camille MICHELLOD, à Leytron et Genève ; les familles parentes et alliées MICHELLOD, RODUIT, PRODUT, CHESEAUX, MARTINET et ARRIGONI, à Leytron ; ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Hermann MICHELLOD

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à l'Hôpital de Martigny, à l'âge de 47 ans, après une courte maladie chrétiennement supportée, et muni des Sacraments de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le vendredi 4 mars, à 10 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nouvelles locales

Les voyages des Anglais en Suisse

L'Office britannique chargé de délivrer les autorisations de voyages pour la Suisse a annoncé mardi que les dispositions prévoyant des voyages en Suisse dans le cadre du nouvel accord anglo-suisse sont actuellement élaborées. Un communiqué renseignera le public au cours de la seconde moitié du mois de mars. Aucun octroi de devises ne sera consenti avant cette période.

Assemblée du Comité de l'I. P.

Jeudi 17 février, le Comité cantonal de l'Instruction préparatoire a tenu sa séance annuelle au Salon du Gouvernement, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat O. Schnyder.

Ce Comité se compose, outre les dirigeants cantonaux, des différents représentants des organisations sportives (A. S. F. A., ski, etc.), des inspecteurs fédéraux de l'I. P.

M. P. Morand, président du bureau cantonal I. P., présenta un rapport des plus intéressants sur l'activité en 1948, dans le cadre du canton.

M. G. Constantin fit un exposé complémentaire à ce sujet et donna une orientation sur le programme de 1949.

MM. Bertrand, de Kalbermatten et Curdy, ins-

pecteurs fédéraux, émirent des suggestions fort pertinentes.

Les jeunes gens qui se préparent à venir nombreux à Sion pour le cours de cadres des 2 et 3 avril ne seront pas déçus, car le programme élaboré s'avère intéressant et ne manquera pas de laisser un agréable souvenir aux moniteurs actuels et futurs. Que ceux-ci adressent leur participation dès à présent à l'Office cantonal I. P., à Sion. H. P.

Notre pouponnière

« La pauvre Pouponnière, il lui faudra déménager de nouveau ! » Voilà l'exclamation qu'on entend bien souvent maintenant, et encore d'autres remarques touchant la Pouponnière. Elles partent toutes d'un bon cœur. On voudrait consoler, aider, on a pitié de la Pouponnière.

Et il est vrai, on peut et on doit presque prendre part à l'infortune de notre maison « des petits lits blancs », mais ce ne sont pas des paroles, aussi bienveillantes qu'elles puissent être à notre égard ou aussi révolutionnaires pour autrui, qui changeront quoi que ce soit ou qui aideront à construire la maison.

Nous nous permettons donc de vous demander quelque chose de pratique, de solide, quelque chose qui ait une suite, un lendemain : plaignez-nous moins, mais aidez-nous davantage.

Et pour cela, répondez tous à l'appel du Cinéma Lux qui, très aimablement, nous fait savoir que la recette de jeudi soir sera pour nous, pour nous aider à acheter tout d'abord une

place à bâtir. C'est le magnifique et bon film d'Olivier Twist qui se déroulera sur l'écran. C'est une histoire qui vous fera comprendre la misère enfantine comme il y en a partout, aussi chez nous, même si elle se présente d'une autre manière qu'ailleurs. Venez donc tous au Cinéma Lux jeudi soir. Plus vous serez nombreux, plus sera grande la somme qui pourra être remise à la Pouponnière. Chaque pièce de monnaie aidera à la construction, aidez-y donc tous. Nos enfants vous en remercient.

Pouponnière valaisanne.

Les achats de chevaux et mulets pour l'armée

Dans le message du Conseil fédéral sur les reports de crédits, une somme de 120,000 fr. a trait à la régie fédérale des chevaux. Le budget pour 1949 prévoit l'achat de 50 chevaux d'artillerie seulement. Ce fait a été discuté au Conseil national lors de l'examen du budget. Dans l'intérêt de l'élevage du cheval du pays, il a été recommandé au cours de la discussion de porter à 100 le nombre des chevaux d'artillerie à acheter. La somme de 120,000 fr. doit être disponible à cet effet pour l'année 1949 et prélevée sur le solde du crédit de 1948 pour être reportée, sur 1949.

Examens de maîtrise des tapissiers-décorateurs

Les examens de maîtrise des tapissiers-décorateurs auront lieu à Berne, dans la seconde moitié du mois de juillet 1949.

Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 31 mars au plus tard à l'Association suisse des maîtres tapissiers-décorateurs et des maisons d'ameublement, Berne, Kramgasse, 7.

Service cantonal de la formation professionnelle.

OLLON. — Théâtre. — (Corr.) — L'érection de la nouvelle paroisse St-Georges de Chermignon a suscité bien des dévouements. Cet enthousiasme général nous plaît et fait bien augurer de l'avenir de notre chère paroisse. Nous en sommes heureux, mais estimons cependant qu'il y a mieux à faire que de se réjouir du bon travail des autres villages de la commune. Nous aussi, gens d'Ollon, voulons apporter notre modeste contribution à la construction de notre église paroissiale, nous l'aimons d'autant mieux si nous y avons mis du nôtre.

A cet effet, notre groupe théâtral donnera une représentation en plein air à Ollon même le dimanche 27 mars. Que chacun retienne cette date et se réjouisse déjà d'une récréation saine et utile en vue. P. A.

L'eczéma guérissable

par les comprimés des plantes Helvésan-9. Ce remède inoffensif, composé uniquement d'extraits de plantes, Fr. 3.50. Quelques boîtes suffisent pour une CURE. Faites un essai

Helvésan-9

Chez votre pharmacien et droguiste

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

TIRAGE A GENEVE

Elle est délicieuse et profitable

la **Mélasse** de table **VÉRON**

Depuis 50 ans d'une qualité incomparable!

En vente chez votre fournisseur habituel

VÉRON & C. S. A. BERNE
FABRIQUE DE CONSERVES

Grande vente pour Motte

Le Comité d'organisation de la vente en faveur du **Pavillon anti-tuberculeux de Motte** vous prie de lui faire l'honneur d'assister à sa

SOIREE DU SAMEDI BAL ET BRIDGE
5 MARS 1949

à Vevey, dans les salons de l'Hôtel des 3 Couronnes
dès 21 heures

Tenue de soirée ou foncée — Orchestre Albert Urfer
Entrée : Fr. 10.— par couple, Fr. 6.— par personne

LA VIE EN IMAGES

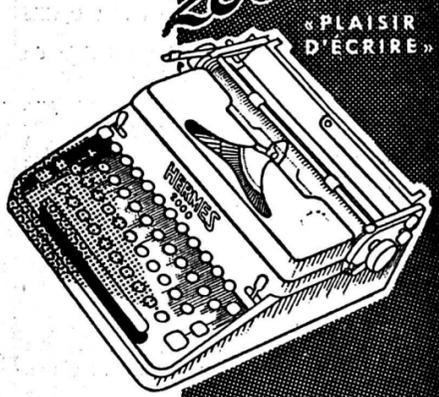
par la PHOTO et surtout le CINE 8 et 16 mm. Appareils du plus simple au plus perfectionné

A. SCHNELL & FILS
4, Place St-François
LAUSANNE

Uniquement des articles de qualité

HERMÈS 2000

« PLAISIR D'ECRIRE »



Aussi maniable qu'une portable — aussi précise qu'une grosse machine de bureau, la « 2000 » vous assure un courrier impeccable.

OFFICE MODERNE • SION
OLIVIER-ELSIG

MONTHEY-AVIS

Dè le lundi 7 mars, la **Confiserie Guillard** MONTHEY sera ouverte tous les jours

FAUTE D'EMPLOI

à liquider, très bon marché : 2 grands billards usagés, 1 billard russe, 1 chaudière en fonte, 1 cirreuse, 2 dressoirs pour restaurant ou hôtel, 6 portes en fer avec cadre 2 m. x 0.80 m., éventuellement échange contre bonne table de ping-pong.

Ecrire sous P. 2570 V. Publicitas, Vevey.

Employé CFF cherche, à Saint-Maurice, **appartement**

S'adresser chez **Werner Muhlemann**, c. Mme Dr de Cocatrix, Saint-Maurice.

On demande une bonne

PERSONNE

cherche travaux à domicile : lingerie d'enfant, ouvrages au tricot et crochet.

S'adresser sous chiffre P. 3233 S. Publicitas, Sion.

maison d'habitation

2 app. de 3 pièces, 1 de 2 pièces, bains, caves, galetas, atelier, jardin potager.

Situation ensoleillée, à proximité du centre.

S'adresser **Etude E. Bertholet**, notaire, Bex.

A vendre à bas prix

1 remorque de tracteur ou Jeep, neuve, 1 essieu jumelé, 600 x 16, frein automatique ; 1 remorque d'armée d'occasion ; 1 remorque à 4 roues, 2000 kg., état de neuf ; 1 pont de camion basculant 3 côtés, occasion ; 1 pont de camion 330 x 210 cm., tôle, neuf ; 1 basculant à main d'occasion ; plusieurs essieux de camions, pour remorque.

S'adr. Carrosserie Mudry, Sierre. Tél. 5.15.42.

plants de vigne

Suis acheteur de 5000 plants de vigne malvoisie, pieds courts.

Henri Pitteloud, Sierre.

Basse-cour de section contrôlée offre à vendre

e feuilleuse

connaissant les travaux de la vigne. — S'adresser à Mme G. Reymond, Bremblens s. Morges.

Jeunes FILLES vacher

de 16 à 18 ans, pour aider à la cuisine. Gages Fr. 100.—, bien nourries, bien logées. Entrée de suite.

S'adr. **Foyer pour tous**, Saint-Maurice. Tél. 5.43.62.

Liquidation!

2 autos, 7-8 places, pour courses postales ; 2 camions 3-3 1/2 tonnes, pont basculant Wirz, 3 côtés ; 1 F. B. W. Diesel, moteur 6 cylindres, 100 P. S. révisé ; 1 Saurer, 5 tonnes, modernisé. Prix intéressants.

Tél. (028) 7.61.08.

A vendre une **VACHE** laitière, portante pour le 15 mai.

Chez **Oscar Richard**, La Preyze pr. Evionnaz.

On cherche deux **Jeunes FILLES**

Boulangerie

pâtisserie, district de Sierre, à vendre, Fr. 180,000.—, avec immeuble moderne. Facilités. Recettes 48,000 an.

Ecrire sous chiffre PS 5947 L à Publicitas, Sion.

Petits fromages

DE MONTAGNE

Pièce d'env. 6 kg.
1/4 gras par kg. Fr. 3.—
1/2 gras par kg. Fr. 3.50

FROMAGE TILSIT

pièce d'env. 4 kg., entièrement gras, par kg., Fr. 4.80
1/2 gras, par kg. Fr. 3.40
Käswolf, Coire 10.

A vendre, dans le district de Saint-Maurice, une **VIGNE** constituée en plants américains 2600 m2, bien située, prix à convenir. — A la même adresse, à vendre une jeune **VACHE** bonne laitière, garantie française.

S'adresser au Nouvelliste sous X. 6693.

sauvageons cognassiers

Faire offres avec prix sous chiffre P. 3224 S. Publicitas, Sion.

Je serais acheteur de **700 TUTEURS** pour arbres, long. 250 cm.

Téléphoner au 4.13.12, Vétroz.

Saxon-Avis

REPRISE DE COMMERCE

Le soussigné porte à la connaissance du public qu'il a cessé l'exploitation du **Garage du Casino à Saxon** dès le 20 février.

Il profite de cette circonstance pour remercier sa fidèle clientèle et la prie de bien vouloir reporter sa confiance au nouvel exploitant, **M. René Diserens**.

F. Ansermoz

Le soussigné se fait un plaisir d'aviser ses amis et nombreuses connaissances ainsi que tous les propriétaires de véhicules qu'il a repris, dès le 20 février, le **Garage du Casino, à Saxon** dépannages, revisions, réparations et ventes

SERVICE DIESEL

Par la même occasion, il se recommande à leurs ordres et les assure d'un service soigné et rapide. Prix modérés.

René Diserens
Dipl. maîtrise fédérale

On cherche

pour le 1er avril 1949 :

une **sommelière, une fille d'office** pouvant remplacer la sommielière,

une **bonne cuisinière ou fille de cuisine** ayant bonne notions de la cuisine.

Bons gages et bon traitement.

Faire offres avec photo et certificats au **Restaurant Terminus, Le Locle**. Téléphone (039) 3.19.07.

Disposant de **capitiaux FOIN**

je désire les placer sur hypothèques ou autres. — Ecrire sous chiffre V. 29598 X. Publicitas, Sion.

2000 kg. bottelé, à vendre. S'adresser à **G. Croset**, Cotterd, Bex.